

SUIVI : Demande n° 01 au CNRC liée au débat d'ajournement – CanSinoBIO

De :

"Burnett, John" <john.burnett@nrc-cnrc.gc.ca>

À :

Parliamentary Affairs Requests - Requêtes (IC) <ic.parliamentaryaffairsrequests-requetes.ic@canada.ca>

Cc :

"LeBlanc, Jeff" <jeffrey.leblanc@nrc-cnrc.gc.ca>, "Turcot, Marcel" <marcel.turcot@nrc-cnrc.gc.ca>, "Lewis, James (IC)" <james.lewis@canada.ca>

Date :

Sam. 3 oct. 2020 00:01:54 +0000

Pièces jointes :

Late Show CanSino Biologics_Final_French.doc (58,88 ko); Late Show CanSino Biologics_Final_English.docx (28,7 ko)

Pour faire suite à mon message précédent, vous trouverez en pièce jointe les versions définitives, en français et en anglais, des discours du débat d'ajournement.

John

John Burnett

Director
Stakeholder Relations and Parliamentary Affairs (SRPA)
National Research Council Canada / Government of Canada
1200 Montreal Road, Building M-55 / 190 / K1A 0R6
John.Burnett@nrc-cnrc.gc.ca / Tel: 613-796-9259

Directeur
Relations avec les intervenants et affaires parlementaires (RIAP)
Conseil national de recherches Canada / Gouvernement du Canada
1200, chemin Montréal, édifice M-55 / 190 / K1A 0R6
John.Burnett@nrc-cnrc.gc.ca / Tél. : 613-796-9259

De : Parliamentary Affairs Requests - Requêtes (IC) <ic.parliamentaryaffairsrequests-requetes.ic@canada.ca>

Envoyé le : 28 septembre 2020 16:48

À : IC.O IS ADMO / SMA SI O.IC <IC.IS_ADMO-SMA_SI.IC@canada.ca>

Cc : SCMS-Parliamentary Affairs / Affaires-parlementaires-SCSM (IC) <ic.scms-parliamentaryaffairs-affaires-parlementaires-scsm.ic@canada.ca>; Champagne, Gaetan (IC) <gaetan.champagne@canada.ca>; Feder, Samantha (IC) <samantha.feder@canada.ca>; Mariage, Chad (IC) <chad.mariage@canada.ca>; O'Neill, Sean Matthew (IC) <seanmatthew.oneill@canada.ca>

Objet : MESURE À PRENDRE : Demande n° 01 du SI liée au débat d'ajournement – CanSinoBIO

Bonjour,

Sujet : Discours du débat d'ajournement et réplique – CanSinoBIO

Date de rappel :

SI – La version anglaise doit être transmise au SCSM et une copie doit être envoyée aux Affaires parlementaires au plus tard le 30 septembre (avant la fermeture des bureaux).

SCSM – Veuillez transmettre la version anglaise approuvée au SI aux fins de traduction au plus tard le 1^{er} octobre (avant la fermeture des bureaux).

SI – Veuillez transmettre les versions anglaise et française aux Affaires parlementaires au plus tard le 2 octobre (avant la fermeture des bureaux)

Le cabinet du ministre a demandé un discours pour un débat d'ajournement à venir qui pourrait être utilisé par le secrétaire parlementaire. Ce débat d'ajournement concerne le **ministère des Affaires étrangères (CanSinoBIO)**.

Voici les discours. Veuillez noter que le discours et la réplique doivent faire partie du même document, conformément au modèle ci-joint.

- Discours de quatre minutes sur les messages clés
- Réplique d'une minute

Renseignements généraux sur le débat d'ajournement :

Les débats d'ajournement sont une période de 30 minutes consacrée aux membres qui souhaitent obtenir plus d'information du gouvernement concernant les questions soulevées pendant la période des questions. « Pendant chaque période de dix minutes, le député qui soulève la question, et le ministre ou le secrétaire parlementaire qui lui répond, disposent chacun, au départ, de quatre minutes pour parler. Suivant l'intervention de chacun, le député ayant soulevé la question ainsi que le ministre ou le secrétaire parlementaire ont ensuite une minute pour répliquer. »

Voici l'échange à la Chambre des communes dont il est question :

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC) : Monsieur le Président, c'est une réponse qui ne convient pas. Il faut comprendre que le Canada a fait un accord avec une compagnie d'État chinoise, CanSinoBIO. Les Chinois ont décidé d'annuler le deal. Cela a coûté de l'argent. Pire que cela, c'est que les brevets biologiques canadiens ont été transférés en Chine. On n'a pas compris encore que les Chinois détiennent nos deux Michael, qu'ils arrêtent les deals de commerce quand cela leur tente et, qu'en plus, ils s'en foutent pas

mal des droits de la personne. On aimerait savoir, actuellement, ce que pense le premier ministre de cette affaire. Comment peut-on transmettre la propriété intellectuelle du Canada aux Chinois, alors qu'on sait qu'ils ne respectent rien?

M. Robert Oliphant (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.) : Monsieur le Président, je suis heureux que l'on me pose cette question, car tout le monde à la Chambre sait que le Canada a une relation complexe et multidimensionnelle avec la Chine. Lorsque le Canada fait des affaires avec la Chine, il demeure extrêmement vigilant. Je sais que beaucoup de nos partenaires internationaux font face à des enjeux similaires. Nous sommes en constante communication avec la Chine pour veiller à la protection des intérêts du Canada, au dialogue sur les droits de la personne et au respect de la propriété intellectuelle.

Le gouvernement a toujours été clair au sujet de ses principes, de son engagement envers la primauté du droit, de la grande importance qu'il accorde au bien-être des Canadiens — notamment celui de Michael Kovrig et Michael Spavor, qui sont détenus arbitrairement — et de sa détermination à aider les agriculteurs et les producteurs canadiens à trouver des débouchés. Le Canada continuera de faire preuve de fermeté et de détermination.

REMARQUE : Le discours doit être examiné et approuvé par le SCSM.

Vous remarquerez que les échéanciers peuvent être modifiés si le discours est requis plus rapidement.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.